



INCENDIE

Equipier de Première Intervention (EPI)

PRE REQUIS

Tout public

PUBLIC CONCERNE

Toute personne travaillant en entreprise.

DUREE 3 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 5 / maximum 12

LIEU : A définir

METHODES :

Affirmative, expositive, démonstrative, interrogative, active, expérientielle

ACCESSIBILITE PSH :

Nous consulter

TARIFS :

90 € TTC / personne

TARIFS DE GROUPE :

820 € / 12 personnes

OBLIGATION REGLEMENTAIRE

ARTICLE R 232-12-21 du code du Travail et ARTICLE 223-7 du Code Pénal et de la règle R6 de l'A.P.S.A.D.

OBJECTIFS

Savoir donner l'alerte. Connaître les notions élémentaires de prévention. Organiser une évacuation. Savoir intervenir pour combattre un début d'incendie avec les moyens appropriés.

COURS THEORIQUES

- Règlementation
- Equipier de Première Intervention

COURS PRATIQUES

- Mise en place de la théorie
- Exercice sur feu réel dans un bac à feu écologique

1° Présentation des risques dans l'entreprise :

Les causes de l'incendie
Les statistiques

2° Le feu :

La combustion
Les modes de propagation
Les classes de feu
La fumée et ses dangers

3° Moyen de première Intervention :

Agents extincteurs
Extincteurs
RIA
Moyens et procédés d'extinction

4° Rôle de l'EPI :

Connaissance de l'établissement
Connaissance du fonctionnement des moyens de secours

5° L'alerte :

Les numéros de secours
Donner l'alerte

6° Intervention :

Coupure des énergies
Combattre l'incendie
Distance de sécurité

ATTESTATION DE FORMATION REMISE A CHAQUE STAGIAIRE